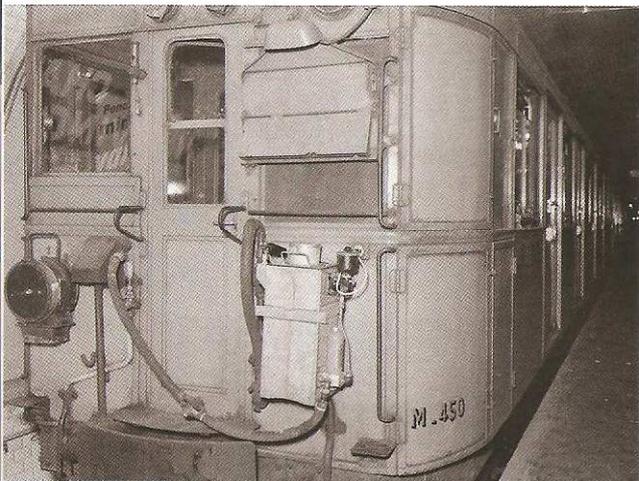


# Réduire les nuisances olfactives sans parfumer

**Les résultats de divers programmes menés par la RATP contribuent à la mise en place d'actions concrètes contre les mauvaises odeurs du métro.**



Dès sa mise en service en 1900, le métro a dû faire face à des nuisances olfactives, qui ont été traitées pendant longtemps par l'hygiène et la propreté.

**Les mauvaises odeurs** proviennent des produits issus du matériel roulant (patins de freins, graisse, usure métallique...), des produits de nettoyage, des matériaux composant le sous-sol, des eaux de drainage et des postes d'épuisement, de la présence humaine et de l'air extérieur. La composition chimique de ces odeurs est toute aussi variée : les freins produisent des acides carboxyliques, les puisards d'eaux d'écoulement dégagent des composés soufrés et oxygénés, les escaliers mécaniques des alcanes lourds...

**Des produits parfumants** sont employés pour la première fois sur la ligne 1 dans les années 30, dans des rames munies d'appareils pulvérisateurs d'essence de citronnelle. Plusieurs expérimentations de parfumage plus récentes n'ont pas apporté de réelle satisfaction : pulvérisation de parfum en 1993-94, création d'une fragrance spécifique pour le métro évoquant l'« odeur de propre » appliquée sur le sol via les produits de nettoyage en 1997, essais de pulvérisation dans l'air de cette fragrance à la station Pyramides, test d'une technique de « microencapsulage »...

**Le masquage des odeurs** n'est pas souhaitable, car elles peuvent représenter une alerte concernant la diffusion d'un gaz dans l'air. De plus, les doses de produits neutralisant à appliquer pour être efficaces sont souvent proches des seuils de toxicité... Enfin, l'exposition à ces substances chimiques peut également provoquer diverses réactions : maux de tête, fatigue, essoufflement, nausée, crise d'asthme...

